



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ligne Paris Clermont-Ferrand

Question au Gouvernement n° 1052

Texte de la question

## PROGRAMME MOBILITÉ 21

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Gérard Charasse. Monsieur le Premier ministre, ma question concerne le rapport " Mobilité 21 " remis le 27 juin au ministre chargé des transports, de la mer et de la pêche. Vous n'êtes pas sans connaître l'importance que revêt la qualité de la desserte des réseaux ferroviaires et routiers pour la sécurité, l'attractivité et le développement de nos territoires. Selon ce rapport, à défaut d'une extension des réseaux, l'entretien et la modernisation des infrastructures existantes devraient être la priorité des investissements de l'État. Il est juste que chaque région puisse se prévaloir de transports sûrs et performants. Le rapport de la commission n'a pas été attendu pour accorder la priorité aux projets qui concernent l'Auvergne, et en particulier ceux du département de l'Allier, dans la mise en oeuvre du schéma national des infrastructures de transport.

Tout d'abord, la commission reconnaît l'évidence : l'aménagement de la route Centre-Europe Atlantique est crucial pour notre développement économique, mais surtout pour la sécurité de nos concitoyens. Par ailleurs, 2030, pour le Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon, est un horizon lointain, qui repose sur des estimations de surcharge de la LGV 1, lesquelles ont toujours été dépassées par la réalité. Nous avons compris qu'après avoir payé les promesses de l'ancienne majorité, il reste seulement 9 milliards, ce qui correspond au dixième des engagements pris précédemment. De fait, si l'on conserve la date de 2030, il devient impératif de moderniser significativement la ligne actuelle Paris-Nevers-Moulins-Vichy-Riom-Clermont-Ferrand.

Ma question, monsieur le Premier ministre, est donc simple : quelles mesures concrètes votre gouvernement entreprendra-t-il pour offrir à l'Auvergne et en particulier à l'Allier une bonne accessibilité, sûre et juste sur le moyen comme sur le long terme ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur quelques bancs du groupe UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

Mes chers collègues, il y a trop de bruit ici, pendant les questions comme pendant les réponses !

M. Frédéric Cu villier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Monsieur le député, vous avez raison de le souligner, nos concitoyens attendent des transports qu'ils soient réguliers, sûrs, et qu'ils désenclavent les territoires. De ce point de vue, la commission Mobilité 21, présidée par M. Duron, a débouché sur des conclusions en rupture avec le passé pour éviter que les territoires ne soient sacrifiés sur l'autel des grandes infrastructures, au mépris de leur attente légitime d'un quotidien meilleur, dans le respect de l'égalité. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Un constat a été dressé dont nous tirons toutes les conséquences. Pas moins de 15 % du réseau national et des ouvrages d'art sont aujourd'hui de mauvaise qualité. Les dotations allouées ces dernières années aux infrastructures ont été deux fois inférieures à ce qu'elles auraient dû être, ne serait-ce que pour simplement les maintenir à niveau.

Dès cet après-midi, M. le Premier ministre annoncera et engagera un grand programme de mobilisation et d'investissement qui témoignera de notre détermination à relever le défi des transports et de la mobilité. L'État mais aussi les collectivités seront mobilisés, tout comme les grands opérateurs, SNCF et RFF.

La RCEA que vous avez évoquée illustre parfaitement une réalité que nous dénonçons : de grandes

infrastructures n'accordant pas la priorité au transport local quotidien, ni aux grands flux. Cette infrastructure est des plus accidentogène.

Je me rendrai dès jeudi dans l'Allier, aux côtés d'Arnaud Montebourg, et en Saône-et-Loire l'après-midi. Je proposerai aux élus ce plan de mobilisation et de financement, ce qui n'obérera pas l'enjeu des grandes infrastructures qui dresseront le cap de la modernisation du transport de demain. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Charasse](#)

**Circonscription :** Allier (3<sup>e</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1052

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Transports, mer et pêche

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [10 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2013](#)